

BOUSCAT MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU BOUSCAT

AUTOMNE
2021

GRAND ANGLE

ALPHA,
le nouveau projet éducatif
du Bouscat

FOCUS

**LE STATIONNEMENT
AU BOUSCAT :**
état des lieux

CONNECTÉS

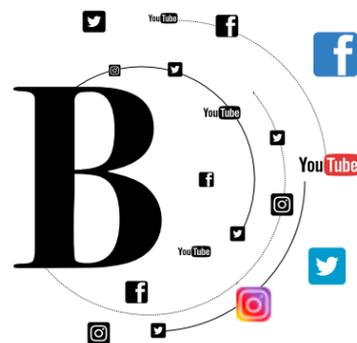
VU SUR INSTAGRAM
@ville_du_bouscat



SUIVEZ-NOUS...

[instagram.com/ville_du_bouscat](https://www.instagram.com/ville_du_bouscat)
[facebook.com/Le.Bouscat](https://www.facebook.com/Le.Bouscat)
[youtube.com/user/LeBouscatVille/videos](https://www.youtube.com/user/LeBouscatVille/videos)
twitter.com/VilleduBouscat

REJOIGNEZ Le Bouscat
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Maillon essentiel de la politique des déplacements, la question du stationnement doit aujourd'hui être appréhendée dans une approche globale et intermodale des déplacements. Le stationnement est en effet désormais au cœur des politiques de mobilité urbaine et l'un de ses principaux enjeux, qu'il s'agisse d'encadrer le partage de la voirie, de renforcer le dynamisme commercial et économique d'une commune ou de favoriser, par des reports modaux, les alternatives à l'automobile dans une démarche de protection environnementale.

Si les plus récentes dispositions législatives incitent et parfois imposent à certaines collectivités territoriales d'accélérer la transition énergétique, notamment par la création de zones à faible émission (ZFE), la politique du stationnement est avant tout un outil du partage harmonieux de l'espace public autant qu'un élément d'attractivité. Face aux attentes croissantes des habitants comme des usagers, l'équilibre des flux de stationnement dans notre commune deviennent alors des leviers décisifs dans la chaîne des mobilités, dans une équation parfois complexe et aux intérêts multiples.

C'est autour de cette thématique, soumise à une première concertation fin 2017, que notre ville vient d'engager un nouveau dialogue participatif avec les Bouscatais, interrompu dans l'attente de la mise en service de la ligne D du tramway puis perturbé par le contexte sanitaire. L'évolution exponentielle de la problématique des mobilités sur l'ensemble de l'agglomération, le nombre toujours croissant de véhicules que l'espace public ne peut assimiler ou les conséquences de la généralisation du stationnement payant sur le territoire de la ville-centre limitrophe concourent à l'évidence à cette nouvelle réflexion, malgré des capacités communales de stationnement renforcées par l'extension de zones bleues ou par la création de parkings en ouvrage.

Dans un mécanisme de régulation, le stationnement réglementé a ainsi pour vocation de favoriser la rotation des véhicules dans les quartiers les plus denses mais son caractère parfois contraignant doit être prioritairement compatible avec l'environnement résidentiel des Bouscatais, avec leurs habitudes ou avec leur situation socio-économique, dans des limites acceptables et différentes des mesures imposées aux autres catégories d'usagers. Au regard de l'attrait de certains secteurs du Bouscat, de la densité de leur bâti ou de l'exiguïté de leurs rues, les problèmes de circulation et de stationnement se sont d'ailleurs particulièrement intensifiés.

Notre objectif est de définir ensemble un équilibre conciliant, avec pertinence, attentes des habitants et acteurs économiques pouvant être concernés par une réglementation du stationnement avec performance et équité de l'offre, dans une ville durable imprégnée de mobilités douces et décarbonées qui doit conforter son cadre et sa qualité de vie. C'est tout le sens de cette nouvelle concertation.

Très fidèlement.

Patrick Bobet,
Maire du Bouscat

4,5 Actus

6,7 Culture

► Sohrâb Chitan, l'artiste complice

8 Focus

► Décryptage

« À la source de l'actualité »

9,11 Grand Angle

► Alpha, le nouveau projet éducatif du Bouscat

12 Focus

► Le stationnement au Bouscat : état des lieux

13 Focus

► Police Municipale : un renforcement des missions et des prérogatives

14 Sport

15 Sur la voie

16,17 Rendez-vous

18 Parole d'élus

19 Pratique

HÔTEL DE VILLE

Place Gambetta
33110 Le Bouscat - FRANCE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h - 17h30

• Tél. : 05 57 22 26 66 / Fax : 05 57 22 26 72

• E-mail : contact.lebouscat@bouscat.fr

• Internet : bouscat.fr

Directeur de la publication : Patrick Bobet

Rédaction : Direction de la Communication

Crédit Photos : Direction de la communication - Photo de couverture et Sohrâb Chitan/Emmanuelle Derrier - Photo page 2 Ulf Wakenius et Paolo Morello/ Jean-Michel Meyre - Photo drone Génération Alpha/ Aurélien Marquot

Réalisation et impression :



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
IMPRIM'VERT® Imprimé avec des encres à base végétale.

LA LIGNE VERTE INAUGURÉE



Bien que déjà en service et largement utilisée depuis plusieurs mois, la Ligne Verte a été officiellement inaugurée le mardi 5 octobre par le président de Bordeaux Métropole Alain Anziani aux côtés de Patrick Bobet et Brigitte Terraza, maires des communes concernées par le tracé, Le Bouscat et Bruges.

Les travaux d'aménagements en cours depuis 2019 sont à présent terminés

permettant ainsi l'ouverture de ce cheminement piéton et cyclable de 3km reliant la place Ravezies à l'avenue de la Libération au niveau du quartier Sainte Germaine où les travaux d'aménagement du pôle multimodal ont débuté. L'ancienne voie ferroviaire qui reliait autrefois Bordeaux au Verdon est aujourd'hui un axe structurant de mobilité dans le maillage métropolitain et une connexion entre les lignes D et C du tramway. Maillon important de la trame verte, espace de promenade, de loisirs, la Ligne Verte attire de nombreux promeneurs, de familles, via les sept aires de jeux qui la jalonnent, ainsi qu'un parcours pédagogique et culturel autour de l'histoire des quartiers traversés et la préservation de la biodiversité.

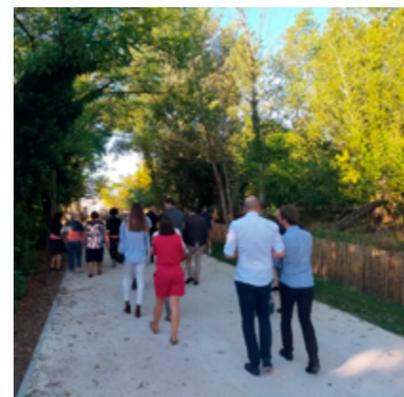
Découvrez le parcours et les stations de la Ligne Verte sur bouscat.fr

LE CONSEIL LOCAL DE LA VIE ECONOMIQUE EN VISITE SUR LE FUTUR SITE DE LA ZONE GODARD

Accueillie par le centre social Ricochet au sein du nouvel équipement « La Passerelle », la trentaine de professionnels, membres du Conseil Local de la Vie Economique, a découvert le secteur du projet de Godard - Ecostructure, projet d'extension de la zone d'activités actuelle qui pourra accueillir de nouvelles entreprises à l'horizon 2024. Ce nouveau rendez-vous était également l'occasion de « phosporer » collectivement autour de trois thèmes économiques majeurs qui vont engager les professionnels sur les prochaines années : la transition écologique des entreprises, la valorisation des acteurs du territoire et la logistique urbaine (gestion des flux entrant et sortant de biens et de marchandises). Créé en 2016, le Conseil Local de la Vie Economique rassemble une trentaine de chefs d'entreprise, artisans, commerçants, membres des chambres consulaires (CCI, CMA) ainsi que des habitants de quartier

et des élus de la ville qui se réunissent régulièrement. Cette instance a pour but de favoriser la cohésion de ces acteurs et leurs échanges et d'accompagner le développement économique de notre ville.

Plus d'infos sur le CLVE sur bouscat.fr



« HORIZON », LE COUP DE POUCE POUR L'ORIENTATION DES COLLÉGIENS

Info Jeunes Le Bouscat, en partenariat avec Citizschool, les associations Ricochet et le Carrousel et les collèges du Bouscat, proposent à 12 jeunes scolarisés en 4^{ème} ou en 3^{ème} de suivre un accompagnement personnalisé dans leurs choix d'orientation : le programme Horizon. À travers un parcours de 12 ateliers entre novembre 2021 et mars 2022, ils pourront explorer des univers professionnels différents, rencontrer des « pros » ou encore s'entraîner à la prise de parole en public (notamment pour les élèves de 3^{ème} qui préparent le brevet des collèges), et acquérir les bases d'un savoir-être professionnel.



Pour intégrer le programme Horizon, renseignements auprès d'Info Jeunes Le Bouscat : 05 57 22 49 68

JARDINÂGE EN HIVER

Et si on retournait au jardin cet hiver ? Jardin'âge, projet lancé au mois d'avril, joue les prolongations cet hiver fort du succès rencontré pour cette première saison. Des places supplémentaires vont être ouvertes pour les ateliers qui seront proposés de novembre à mars pour ceux qui souhaiteraient rejoindre l'aventure. Parce qu'à l'automne et en hiver il y a beaucoup à faire et à apprendre au jardin, c'est un nouveau cycle d'ateliers qui s'ouvre avec, au programme, fabrication de mangeoires à oiseaux, compostage, taille, plantations, entre autres.



Inscriptions auprès du CCAS : 05 57 22 47 58

DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES

Dans le cadre de la « Semaine de l'arbre 2021 » qui se déroulera du 29 novembre au 5 décembre, volet festif du programme « 1 million d'arbres », opération de végétalisation à l'échelle de la métropole, la ville du Bouscat, en partenariat avec Bordeaux Métropole organise une distribution de jeunes plants d'arbres à destination du grand public. En effet, planter un arbre est un geste accessible à tous, qui concourt à la construction d'un territoire « vivable » en refroidissant l'air, en captant le CO2 et en favorisant la biodiversité. Cette distribution se déroulera le 27 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h sur inscription préalable à l'adresse suivante : stu@bouscat.fr (dans la limite de 3 plants d'arbres par foyer et dans limite des stocks attribués par commune).



En parallèle, une action de sensibilisation des enfants sera menée dans les écoles bouscataises à travers la diffusion d'un petit « vade-mecum de l'arbre » qui recense les principales variétés que les écoliers retrouvent quotidiennement dans leur cour d'école. A cette occasion, des panneaux pédagogiques seront installés sur certains arbres emblématiques des cours afin de porter l'attention des élèves à cette nature de proximité.

UN NOUVEL OUTIL WEB POUR LA VIE ASSOCIATIVE

Annuaire, agenda, actualités, aide et supports, liens utiles, réservation de salle et bien plus encore vous attendent sur ce nouvel outil web créé par la Maison de la Vie Associative du Bouscat afin d'accompagner et aider les associations dans leur gestion administrative, de donner de la visibilité à leurs actions et de valoriser le tissu associatif. **A découvrir dès maintenant sur bouscat.fr**

LE BOUSCAT MOBILISÉ POUR OCTOBRE ROSE

Pendant tout le mois d'octobre, Le Bouscat s'est habillé de rose, couleur désormais emblématique de cette opération nationale de sensibilisation et de lutte contre le cancer du sein. Cette cause a mobilisé et fédéré une soixantaine de commerçants/artisans Bouscатаis, d'associations telles que l'AFB, Ricochet et le Carrousel ou encore la Maison Départementale des Solidarités aux côtés de la Mairie et du CCAS. C'est très naturellement que La Ville s'est fait le relais de cette campagne de prévention sous l'étendard #monrubanleboscat. Elle s'adresse à tout le monde et permet de recueillir chaque année des fonds nécessaires à la recherche sur les causes du cancer du sein, son traitement et sa guérison. L'ensemble des dons récoltés sur la commune sera remis officiellement à la Ligue contre le cancer lors d'une cérémonie fixée au 15 novembre, et illustrant la solidarité dont

ont fait preuve les citoyens et les partenaires de la Ville lors de cette campagne 2021.



VENEZ FAIRE BROYER VOS VÉGÉTAUX !

La ville du Bouscat, en partenariat avec Bordeaux Métropole, organise une opération de broyage de végétaux, gratuite et ouverte à tous. Le principe est simple : vous venez avec les branches issues de la taille de vos haies ou de vos arbres, et vous repartez avec du broyat prêt à l'emploi (prévoyez un contenant adapté à son transport, type brouette ou grand sac...). C'est rapide, cela vous prendra entre 10 et 15 minutes, selon la quantité de végétaux apportée. Vous pourrez ainsi :

- limiter l'arrosage de votre jardin en utilisant le broyat en paillage, au pied de vos plantes ;
- enrichir la terre de votre jardin par l'apport de broyat ;
- alimenter votre composteur en matière brune/broyat.



Végétaux acceptés : toutes les branches, avec ou sans feuilles, **d'un diamètre maximum de 25 cm.** Veillez à ne pas les attacher.

Éléments interdits : les tas de feuilles, les résidus de tonte, les cordes, piquets, fils de fer ou autres matériaux susceptibles d'endommager le broyeur.

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas récupérer le broyat laissez-le sur place. Il sera utilisé dans les parcs, et jardins et espaces publics.

Rendez-vous le 13 novembre à la plaine des Ecus. 9h30/12h30 - 13h30/16h30. Accès libre

Renseignements auprès des Services Techniques de la Ville : 05 57 22 26 90

SOHRÂB CHITAN

sur la scène de l'Ermitage pour DETER
à l'occasion de la présentation
de la nouvelle saison culturelle
le 15 septembre.



SOHRÂB CHITAN, L'ARTISTE COMPLICE

C'est avec leur spectacle « DETER » que Sohrâb Chitan et ses danseurs ont levé le rideau sur la saison culturelle 2021/2022 le 15 septembre dernier. DETER pour « déterminé ». Déterminé à se retrouver, à danser, à donner au public ce qu'il attendait depuis si longtemps, s'émerveiller, vibrer, s'émuvoir face à la scène, face à des danseurs qui ont livré avec une énergie électrisante cette performance sensuelle dans une infinie générosité. L'énergie, c'est ce qui caractérise les créations du chorégraphe issu de l'école de Maurice Béjart à Lausanne et désormais « complice » de cette nouvelle page culturelle bouscataise.

Une complicité voulue et choisie par la Ville pour que chaque année un artiste puisse apporter son regard, innovant, audacieux, sur l'action culturelle bouscataise et développer une autre approche de la culture et la diffuser hors les murs. Pour cette saison 2021/2022, c'est donc Sohrâb Chitan qui accompagnera la rencontre de nouveaux publics, notamment à travers des temps de médiation auprès des scolaires.

Sohrâb n'est pas un inconnu au Bouscat. Il était déjà venu en 2019 fouler les planches de l'Ermitage dans un sublime et puissant corps à corps, « Dikhr », une précédente création. Un coup de cœur réciproque qui va créer un lien étroit entre la Ville et le chorégraphe. On le retrouve aujourd'hui avec ses danseurs pour une année forte en émotion et riche en projets. Rencontre...



« Sensible au choix du Bouscat de me proposer en tant qu'artiste complice de cette année, je réalise l'évidence à tenir ce rôle. La ville est pleine de surprises, à taille humaine, elle peut offrir aux artistes un lieu d'accueil essentiel à la création. Le temps de recherche dans notre métier est très important. Le Bouscat rend également les choses accessibles et permet de s'investir dans des projets, de communiquer plus facilement. Et puis les codes ont changé. La culture et les artistes doivent s'adapter à ce changement. On l'a vu pendant la crise, il a fallu s'accrocher et je voulais proposer des projets aux danseurs. DETER est né de cela. Leur offrir quelque chose, un vrai film ». Film qui deviendra une réalité scénique découverte au Bouscat lors de la présentation du

15 septembre et à l'occasion du Festival Cadences d'Arcachon, ville avec laquelle Le Bouscat poursuit un partenariat engagé depuis de longues années et qui a permis la rencontre avec Sohrâb.

L'état d'esprit de l'artiste à l'ouverture de la saison : « un mélange d'excitation et d'envie ». Envie communicative qui va donner lieu à d'autres collaborations. Elles rythmeront la saison 2021/2022, à l'image de l'époustouflant « Carmen » de François Mauduit qui a ouvert la « danse » le 23 septembre à l'Ermitage ou de l'incroyable « Groupe d'Intervention Chorégraphique » qui a investi les espaces de la Médiathèque. Envie de découvertes avec des têtes d'affiches



Groupe d'Intervention Chorégraphique

à venir comme Jacques Weber ou Pierre Richard. Envie de liberté avec des compagnies en résidence qui offriront le fruit de leurs créations et des « bords de scène » aux collégiens. La saison hybride 2021/2022 est décomplexée et connectée au public dans toute sa diversité. Elle l'entraîne et lui ouvre de nouveaux horizons. Le ton est donné...

Retrouvez toute la programmation de la saison culturelle sur culture-bouscat.fr



À LA SOURCE DE L'ACTUALITÉ DANS LES COULISSES DU JOURNALISME

Depuis 2017, la médiathèque du Bouscat et la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux travaillent en étroite collaboration sur différents projets en mettant en commun leurs compétences et leurs atouts. Après plusieurs mois de travail, les deux équipes s'inscrivent aujourd'hui dans une démarche commune autour de l'éducation aux médias et à l'information en lançant conjointement un programme intitulé « À la source de l'actualité, dans les coulisses du journalisme ». Ce projet de médiation a pour objectif d'apprendre à décrypter l'actualité, à traiter tous les champs de l'information pour que chacun puisse, à son échelle, développer son esprit critique et aiguïser son regard sur le traitement de la presse écrite et orale. S'adressant à tous les publics, il se présente sous plusieurs formes. En effet, le temps d'un atelier, chaque Bordelais ou Bouscатаis pourra s'il le souhaite, être journaliste, rédacteur en chef, chef d'un service au sein d'une rédaction d'une chaîne de télévision ou d'un grand journal de presse écrite ou numérique. En parallèle, des classes de différents niveaux de Bordeaux et du Bouscat travailleront jusqu'au mois de mars sur différentes thématiques traitant du journalisme. Enfin, deux expositions seront proposées en novembre et en mars afin de sensibiliser le plus grand nombre au reportage dessiné, mais aussi d'apprendre à décrypter les vraies et les « fausses nouvelles », dites « infox ».

Afin de comprendre les enjeux de ce programme inédit, nous sommes allés à la rencontre d'Antoine Estève, journaliste depuis plus de 20 ans, qui fait partie des personnes ressources car il a co-construit les dix ateliers de sensibilisation aux médias et à l'information qui seront proposés tout au long du cycle au sein des deux structures.

Bouscat Mag : « Selon vous, quels sont les principaux enjeux de l'éducation aux médias et à l'information auprès du grand public et des jeunes générations ? »

Antoine Estève : En vingt ans, les enjeux ont grandement évolué. En effet, les problématiques d'actualité et la manière de traiter l'information étaient auparavant très différentes par rapport à aujourd'hui. Il y avait soit une information qui était « intellectualisée », soit une information « catastrophiste ». Aujourd'hui, les grands médias traitent l'information parallèlement aux réseaux sociaux par lesquels passe une partie de celle-ci. Actuellement, il est difficile pour un journaliste d'apporter une réponse adaptée à tous les publics mais il est possible de se faire soi-même sa propre opinion du fait de la multiplicité des canaux d'actualité existants.

BM : « Quelles sont vos responsabilités auprès du jeune public en tant que journaliste professionnel ? »

A.E. : Il est primordial pour un journaliste de faire correctement son métier en respectant la déontologie et les règles morales que l'on se fixe. Par exemple, lorsque l'on traite un grand fait divers, il faut savoir et pouvoir utiliser plusieurs sources. Concernant le jeune public, de nombreux adolescents sont avides d'information et il faut pouvoir leur expliquer avec leurs propres mots. Ce n'est pas chose facile notamment

lorsque cela concerne certaines informations violentes comme les attentats. Enfin, il est essentiel de faire de la pédagogie en faisant en sorte de rendre les sujets compréhensibles.

BM : « Que pensez-vous de ce projet dans son ensemble ? Et pourquoi vous vous investissez ? »

A.E. : Je suis très content de contribuer à un programme comme celui-là parce que je souhaite vraiment que les personnes qui participeront, joueront le jeu et prendront leur rôle à cœur comme s'ils y étaient. C'est la première fois qu'un projet de cette envergure est proposé au grand public. Ce sont des ateliers qui se veulent vivants et interactifs, ouverts à tous et construits de telle sorte que l'ensemble des participants, pourra intervenir, s'exprimer, travailler et interagir. Selon les ateliers, je proposerai qu'ils se forment en équipe afin qu'ils prennent conscience du travail au sein d'une rédaction et de ce que cela peut impliquer.

ANTOINE ESTÈVE EN QUELQUES MOTS...

Antoine Estève est journaliste depuis 1999 chez Canal +, et a exercé son métier au sein de différentes chaînes de télévision telles que I-Télé, C8 et CNEWS. Grand reporter sur des zones de conflit au Mali, en Irak et bien d'autres, il a également couvert plusieurs campagnes présidentielles aux États-Unis, celle de Barack Obama, puis celle de Donald Trump. Aujourd'hui, il est correspondant local à Bordeaux et rédacteur en chef pour CNEWS. Il enseigne également à l'IJBA (Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine) et continue de travailler à l'international au sein de la cellule « Étranger » de CNEWS.



Rendez-vous le 9 novembre pour le premier événement du programme qui est le lancement de l'exposition intitulée « TOPO », créée par l'Académie de Bordeaux du ministère de l'Éducation nationale. Elle sera visible jusqu'au 16 janvier 2022, à la Source (Place Gambetta).

Pour le programme complet, rendez-vous sur bouscat.fr



Les agents de la Direction Jeunesse et Sport réunis aux côtés de Patrick Bobet pour former le symbole « Alpha » le 31 Août en clôture de deux jours de séminaire consacrés à cette nouvelle feuille de route éducative.

ALPHA, LE NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DU BOUSCAT

Le projet Alpha est né d'une réflexion globale sur la manière d'aborder la politique éducative au Bouscat pour ces enfants qui sont nés et vivent dans le 21^{ème} siècle. Cette nouvelle génération grandit dans un contexte mouvant, dans la diversité, dans un environnement où le numérique occupe une place prépondérante et où les défis sont nombreux : écologiques, économiques, sociétaux... Les enfants de la génération Alpha sont les citoyens de demain, comment les prépare-t-on à cela ? Comment notre service public s'adapte et innove face à ce nouveau challenge ?

Alpha est une première réponse, le début d'une histoire que la Ville souhaite écrire et mettre en œuvre avec l'ensemble des acteurs du territoire et les jeunes, en cohérence avec la démarche de responsabilité sociétale engagée depuis de nombreuses années. Une feuille de route fixée pour répondre aux besoins de ces enfants du siècle afin de leur donner les clefs et les moyens de s'inscrire dans les enjeux qui seront les leurs demain.

Alpha c'est quoi ?

Une politique éducative + Un cadre de référence commun qui couvre tous les temps de l'enfant + 3 priorités =

La transition écologique → favoriser les déplacements doux, lutter contre le gaspillage alimentaire, préserver les ressources, se connecter à la nature

L'ouverture aux autres et au monde → prévenir les discriminations, encourager la rencontre entre les générations, permettre une orientation choisie, favoriser l'ouverture au monde, participer à la reconnaissance et au respect des espèces non humaines

La santé → favoriser l'activité physique et une alimentation équilibrée, accompagner les situations de handicap, prévenir tous les risques liés à la santé



Alpha c'est pour quand ?

La feuille de route écrite pour 2021/2023 n'est qu'un début et pas une fin en soi. Des temps forts et actions concrètes sont déjà en orbite, d'autres prêts au lancement.

Une première feuille de route pour 2021/2023

Le 28 septembre dernier, le Conseil Municipal a adopté le nouveau **Projet Educatif de Territoire pour 2021/2023**. Il est le fruit d'un travail partenarial entre la Ville, les services de l'Etat et la communauté éducative. Le Maire, Patrick Bobet, et l'équipe municipale ont souhaité aller plus loin dans l'approche de cette feuille de route éducative à travers le projet « Alpha ». Plus qu'un projet, une ambition partagée, qui a pour objectif d'inscrire l'ensemble des actions en faveur de la jeunesse bouscataise dans les enjeux du 21^{ème} siècle. Transition écologique, ouverture aux autres et au monde, santé, en sont les grands axes.



Alpha, en route pour demain !



Les dates clés 2021/2022



Comment y arriver ?

Tout d'abord en faisant confiance aux enfants et aux jeunes et à leurs extraordinaires capacités d'adaptation, de création et d'apprentissage. Capacités qu'il faut encourager et soutenir grâce aux équipements et aux moyens humains et techniques, mais aussi grâce à la formation des adultes qui les encadrent et en innovant dans les méthodes de travail.

Il faut également prendre en compte leur capacité à avoir envie. Envie qu'il faut parfois susciter et révéler en comprenant, en débattant, en leur donnant le plaisir de faire, à travers des expériences, des temps de partage, la participation citoyenne sans oublier le jeu et une part de rêve.

Enfin, Alpha est une démarche collaborative, transparente, qui fédère et mobilise l'ensemble des professionnels et adultes qui évoluent dans la sphère des enfants à chaque étape de leur vie et qui se décline sous forme d'outils très opérationnels.



Regards croisés

Gwenaël Lamarque, Adjoint au Maire en charge de l'éducation

Alpha est notre nouvelle stratégie éducative municipale. Elle place l'enfant et la jeunesse au cœur de nos politiques publiques. Inédite dans sa genèse, elle a agrégé depuis une année tous les acteurs du monde de l'éducation, en commençant par nos agents municipaux qu'ils soient ATSEM, animateurs, animateurs sportifs, responsables Info Jeunes ou encore agents d'entretien. L'idée centrale est de fédérer l'ensemble de cette communauté éducative - des enseignants à nos agents, sans oublier les parents d'élèves - autour de valeurs, d'objectifs et d'actions, en matière d'éducation, pour offrir à chaque Bouscatais, dès le plus jeune âge et ce jusqu'à l'adolescence un parcours éducatif cohérent et de qualité. Structurée autour de 3 enjeux majeurs pour l'avenir de nos enfants et/ou petits-enfants - le développement durable, la santé et le bien vivre ensemble - notre nouvelle stratégie décline 267 propositions d'actions, d'innovations ou d'améliorations pour la durée de ce mandat. Véritable boussole, Alpha propose, pour la première fois, une vision globale à l'échelle municipale des défis éducatifs auxquels nous sommes confrontés dans cette période postpandémique. Ce faisant, Le Bouscat s'affirme parmi les villes les plus innovantes de l'académie en la matière.



François Coux, directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Gironde jusqu'en septembre 2021, a suivi et contribué à la construction du projet

L'Education tout au long de la vie débute aujourd'hui dès trois ans à l'école maternelle pour s'inscrire dans un temps long et ainsi sécuriser, accompagner, instruire, développer, rendre libre et faire de nos enfants des citoyens éclairés. Les liens qui unissent, depuis longtemps déjà, l'Education nationale à la ville du Bouscat, sont empreints de valeurs, d'ambition et de confiance. Cette année, la ville nous a associés pleinement à son projet Alpha, une évidence que d'y souscrire, y contribuer et aujourd'hui, avec vous, le mettre en œuvre avec enthousiasme, énergie et détermination. Enseignants, directeurs d'école, inspecteur de l'Education nationale, principaux de collèges, parents d'élèves, partenaires de l'Ecole, élus et agents municipaux, c'est effectivement ensemble qu'il nous appartient de préparer l'avenir de nos élèves. Que chacune et chacun qui s'associent à ce projet de territoire soient ici vivement remerciés et fortement encouragés.

Christine Mansiet, Directrice de la CAF de la Gironde

Durant l'enfance et la jeunesse, la Caf poursuit son soutien du parent dans la tâche éducative complexe d'accompagner l'enfant vers l'adulte de demain, ce qui passe par l'accès à l'autonomie. C'est auprès de ses partenaires, et notamment dans la mise en œuvre des Commissions Territoriales Globales, que la Caf peut jouer pleinement son rôle institutionnel et déployer ses politiques. Au Bouscat, c'est sous l'angle de la « Génération Alpha » que l'enfance et la jeunesse est invitée à s'inscrire dans un projet innovant. Il s'agit bien de préparer la génération d'aujourd'hui aux enjeux de demain. « Génération Alpha » a formalisé ses « 12 travaux », comme autant de défis à relever. Dans chacun, le jeune est pleinement engagé à devenir acteur de sa Cité mais aussi à participer aux conditions de son accueil. Les valeurs de la république, à commencer par la laïcité, la prise en compte des différences grâce à une politique inclusive, la participation des jeunes aux projets qui les concernent, sont autant d'aspects qui témoignent de la vision partagée entre la Caf de la Gironde et la municipalité dans le projet « Génération Alpha ».



LE STATIONNEMENT AU BOUSCAT : ÉTAT DES LIEUX

Initiée fin 2017 mais interrompue dans l'attente de la fin des travaux du tramway, la concertation avec les Bouscatais a repris sur la question du stationnement le 21 octobre et se poursuivra le 1er décembre. Avec plus de 150 personnes, l'équipe municipale a ainsi pu présenter à la Source un état des lieux de l'offre et des problématiques de stationnement sur le territoire dans un dialogue très ouvert et constructif. La commune compte en effet plus 24 000 habitants et 13 500 foyers, avec environ 20 000 véhicules répertoriés sur son territoire pour 7 000 places de stationnement sur le domaine public (dont 1 500 places en parcs publics).

LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION

- Une généralisation du stationnement payant intra-boulevards et sur l'ensemble du territoire de la ville centre limitrophe, avec pour conséquence un report du stationnement des véhicules - second et troisième véhicule - dans les zones de stationnement gratuit extra-boulevards. Depuis la première phase de concertation, ce phénomène s'est particulièrement amplifié dans les secteurs de la commune bordant les boulevards, de la place Ravezies à l'avenue d'Eysines.
- Une problématique du stationnement ancienne à la Barrière du Médoc malgré de nouvelles capacités de stationnement ; une nécessité de maintenir et de développer l'attractivité commerciale depuis l'ouverture de la ligne D.
- Un centre-ville régulièrement saturé, dès le début de la journée, par des véhicules d'usagers empruntant ensuite les transports en commun.
- Une acuité particulière des problèmes de stationnement dans le secteur Jean Jaures/Godard/Ravezies, très impacté par la présence de nombreuses activités économiques et de services dans la partie Bordelaise de la place Ravezies et des Boulevards.
- Des pratiques trop fréquentes de stationnement irrégulier ou interdit (trottoirs...) malgré un taux important de verbalisations.
- Une modification du sens de circulation de certains grands axes des villes limitrophes qui a considérablement modifié les habitudes de circulation et d'usages des automobilistes, générant ainsi une augmentation du trafic sur notre territoire et favorisant l'occupation du domaine public.
- Des doléances récurrentes des habitants autour des questions de stationnement (courriers, formulaires de contact, réunions publiques...)

LES OBJECTIFS D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DE STATIONNEMENT

- Un meilleur partage de l'espace public, un plus grand confort pour les riverains et les usagers, un soutien au dynamisme commercial, une exigence environnementale de mobilité durable...
- L'exigence confirmée d'un stationnement réglementé au périmètre élargi dans le secteur de la Barrière du Médoc et dans certaines rues perpendiculaires au tracé de la ligne D, dans l'intérêt des riverains et des commerces.
- Un développement effectif et une augmentation des capacités de stationnement dans les autres secteurs « sensibles » de notre commune (centre-ville, quartier ravezies/Godard).
- Des dispositifs dissuasifs et des modalités de rotation efficace des véhicules dans les zones de stationnement aujourd'hui réglementées par des zones bleues.
- Une réglementation éventuelle de certains parcs publics actuellement soumis au stationnement libre, essentiellement à proximité immédiate du centre-ville.

LES SUITES DE LA CONCERTATION

Votre avis, propositions, remarques et observations sur ces questions et thématiques sont possibles sur un espace dédié sur le site internet de la Ville. Une deuxième réunion de concertation aura lieu le mercredi 01 décembre à 19h00 à La Source.

Site internet : bouscat.fr
Mail : communciation@bouscat.fr



POLICE MUNICIPALE : UN RENFORCEMENT DES MISSIONS ET DES PRÉROGATIVES

Le Bouscat, ville jusqu'ici relativement préservée, est confrontée comme d'autres communes à une augmentation d'actes d'incivilité et de délinquance. Dans ce nouveau contexte et en s'appuyant sur des faits et des situations réelles et constatées, Patrick Bobet, maire du Bouscat, longtemps réservé sur la question de l'armement des agents de Police Municipale, souhaite aujourd'hui renforcer ses moyens d'action en matière de sécurité tout en poursuivant un partenariat ancien avec les services de la Police Nationale. Lors du conseil municipal du 28 septembre et dans le cadre des pouvoirs propres de police que lui confère le Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire a annoncé sa volonté d'accompagner l'évolution de la Police Municipale du Bouscat en la dotant d'armes létales. L'effectif des policiers municipaux sera également doublé, pour arriver, si possible, à 8 agents avant la fin de l'année.

ARMER LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE : DISSUADER ET PROTÉGER

L'armement de la Police municipale fait partie des outils qui sont proposés pour répondre aux troubles à la tranquillité publique mais aussi pour consolider les compétences des agents. En vingt ans, le métier de policier municipal a en effet profondément évolué, passant du statut d'agent de surveillance de la voie publique à policier souvent armé de Pistolet à Impulsion Electrique, tout en étant confronté à des situations toujours plus complexes. Aujourd'hui, les policiers municipaux doivent donc s'adapter à un nouveau contexte sécuritaire. L'arme létale peut ainsi avoir un effet dissuasif, renforcer la propre sécurité des agents et rassurer la population. Cette décision a été prise en concertation avec l'ensemble des policiers municipaux bouscatais qui, unanimement, souhaitaient être équipés d'armes létales.

Le port d'arme létale impose aux agents une formation solide et rigoureuse, des entraînements très réguliers autant que des aptitudes physiques et psychologiques avérées. Si le nombre de formations et d'entraînements est strictement précisé par lois et décrets encadrant, pour les policiers municipaux, le maniement de ce type d'armes, le Maire a d'ores et déjà exigé qu'un nombre de formations supplémentaire soit organisé annuellement pour les agents afin de les conforter dans ces nouvelles prérogatives.

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS ET ÉLARGISSEMENT DE LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

Deux nouveaux policiers viendront bientôt étoffer les rangs de l'équipe actuelle, pour atteindre un effectif global de 8 agents. Le recrutement de ces deux nouveaux agents permettra à l'équipe d'élargir ses champs d'intervention, de faire face à l'évolution du niveau de délinquance mais aussi de conforter ses missions de proximité avec les habitants.

Depuis le 1^{er} octobre, à la demande du Maire, les horaires des agents ont été élargis et aménagés afin qu'ils puissent accroître leur présence sur le terrain, sur des plages horaires plus longues, avec des résultats déjà concrets. En phase expérimentale, ce nouveau dispositif permet à l'équipe de mieux répondre aux attentes des habitants comme des commerçants, en renforçant leur présence sur la voie publique dans différents quartiers. Avec un développement des effectifs, ce nouveau dispositif pourra être pérennisé ou s'adapter à de nouvelles circonstances et exigences.



L'équipe de la Police Municipale aux côtés d'Alain Marc, Adjoint en charge de la sécurité

DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Parallèlement, des outils complémentaires existent déjà ou ont été mis en place afin d'élargir les moyens d'action de la commune en termes de sécurité :

- **Le CLSPD** (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), obligatoire dans les communes de plus de 10 000 habitants, est présidé par le Maire et composé des représentants de l'État, des institutions, des services municipaux et CCAS, des établissements scolaires, des associations locales, des bailleurs et de l'activité économique. Il se réunit régulièrement et a notamment pour objectif de mettre en œuvre des actions à destination de jeunes, sur la prévention des violences intrafamiliales ou encore la tranquillité publique.
- **Le dispositif** des Citoyens vigilants, qui concerne de nombreux secteurs bouscatais, repose sur une alerte directe des forces de l'ordre lorsque des événements suspects et/ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens sont identifiés.
- La mise à disposition d'un **délégué à la cohésion police-population**, qui a pour mission de renforcer les relations de confiance entre les citoyens et la police grâce à différents dispositifs de prévention mis en œuvre.
- Un déploiement important du **dispositif de vidéo-surveillance** des lieux publics a également été décidé.

TENNIS : UN TOURNOI INTERNATIONAL S'INVITE AU BOUSCAT

Une première en Gironde ! L'USB Tennis Le Bouscat en partenariat avec la Fédération Française de Tennis, la ligue de Gironde et la Mairie du Bouscat, accueillera le tournoi international Tennis Cup indoor du 6 au 14 novembre au stade Jean Deycard. Cette compétition s'inscrit dans le Tennis Europe Junior Tour. **128 joueurs de 14 à 16 ans de 12 nationalités différentes, s'affronteront sur la terre battue du Bouscat.** À cette occasion, le Club, rénové, ouvre grand ses courts et le public pourra assister à un spectacle de haut niveau et découvrir toutes les installations de l'USB (terrains de padel, salle de sport santé, restaurant « La Terrasse », terrain de pétanque...) et profiter de nombreuses animations, pour petits et grands.

Créé en 1990, le Tennis Europe Junior Tour est la plate-forme de choix pour le lancement d'une carrière tennistique, et les précédentes éditions ont vu l'arrivée de joueurs de haut niveau comme Justine Henin, Roger Federer, Caroline Wozniacki, Andy Murray, Victoria Azarenka, Jo-Wilfried Tsonga et Maria Sharapova, pour n'en citer que quelques-uns.

Tournoi International Tennis Cup, du 6 au 14 novembre
Stade Jean Deycard -51 Rue Raymond Lavigne
Renseignements : 05 56 08 85 18

L'AGENDA SPORTIF

Du 6 au 14 novembre

• Tournoi international Tennis cup U16 indoor
Stade Jean Deycard

• **9 novembre**

Journée découverte de l'escrime organisée par le Comité Départemental du Sport Adapté en partenariat avec l'USB Escrime dans le cadre du label « Valides-Handicapés ».

Ensemble sportif Jehan-Buhan

• **12 décembre**

Détection départementale de jeunes en Tennis de table.
Ensemble sportif Jean Martial, salle des Maronnier

• **19 décembre**

Championnat du Jiu-Jitsu brésilien organisé par l'Association Sportive Pythagore.
Dojo des Ecus



RUGBY : IMANOL HARINORDOQUY ENTRETIENT L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Le 10 septembre dernier, l'USB Rugby organisait la première édition du tournoi inter-entreprise mixte « Touch rugby à 5 ». Cet événement réservé aux amateurs a réuni 12 équipes composées de salariés issus de différentes entreprises de la métropole. Rendez-vous sportif mais aussi studieux ! Les participants ont pu assister à la conférence d'un invité de marque, l'ancien joueur international Imanol Harinordoquy, sur les parallèles qui existent entre le sport de haut niveau et la vie professionnelle et l'importance d'entretenir l'esprit d'équipe, théorie qu'ils ont pu mettre en pratique l'après-midi sur la pelouse de l'ensemble sportif Jehan-Buhan, sous le regard bienveillant d'un public venu en nombre et en présence du célèbre rugbyman.



SPORT SANTÉ POUR LES SENIORS



Le sport n'est pas réservé aux jeunes, bien au contraire : sa pratique est même très recommandée pour les seniors. Un peu d'exercice permet de conserver la mobilité, la motricité mais aussi de prévenir la prise de poids, l'essoufflement et maintenir un équilibre physique et psychique. Le service des sports et le CCAS du Bouscat proposent depuis le printemps dernier des ateliers dédiés aux seniors. L'objectif est d'encourager la pratique du sport et de proposer à ce public des activités adaptées. Jusqu'au mois de décembre, deux ateliers d'éveil moteur et sensoriel, encadrés par des professionnels, seront organisés les lundis et vendredis et un service d'accompagnement est également proposé tous les mardis pour se rendre à la piscine municipale jusqu'au mois de janvier.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : 05 57 22 47 88

AUTO-PARTAGE, UNE STATION CITIZ AU BOUSCAT

L'auto-partage est une des alternatives à la voiture individuelle pour les personnes qui n'en possèdent pas ou n'en font pas un usage au quotidien. La Ville souhaitait pouvoir mettre à disposition un service de ce type nature aux Bouscatais et ainsi compléter les offres multimodales sur son territoire. C'est chose faite depuis le mois de septembre avec la mise à disposition d'un espace dédié pour une station du réseau Citiz, parking des Services Techniques, 9 rue Coudol. Avec ou sans abonnement, disponible 24h/24h, 7j/7j, pour 1h, pour un jour ou plus, ce dispositif d'auto-partage permet de réduire le nombre de voitures « solo ». En effet, une voiture en auto-partage remplace 9 voitures en circulation. Le réseau Citiz c'est plus de 100 véhicules en libre-service sur toute la Métropole.



Plus d'informations et abonnement sur <https://bordeaux.citiz.coop>

UNE NOUVELLE « ZONE DE RENCONTRE » RUE JULES FERRY

Après les rues Viaud, Bert, aménagées dernièrement, c'est au tour de la Rue Jules Ferry de passer en « zone de rencontre ». L'objectif de ce déploiement, notamment sur le centre-ville, est de faciliter la cohabitation entre les différents usagers de la voie publique mais aussi de sécuriser et favoriser les déplacements piétons et cyclistes. La vitesse y est limitée à 20km/h et son mode de fonctionnement repose sur le principe de prudence (art. R 412-6 du code de la route) : « l'usager le plus protégé doit faire preuve d'une attention accrue à l'égard de l'usager plus vulnérable ». Accompagnée d'un aménagement harmonieux (zone de circulation/zone de stationnement), la zone de rencontre constitue un moyen efficace d'apaiser la circulation en milieu urbain. Fin des travaux prévue mi-novembre.



LA RUE PAUL BERT FAIT PEAU NEUVE

Les travaux de l'îlot Collection étant désormais terminés, ceux de la Rue Paul Bert vont pouvoir débiter. Une première phase d'enfouissements des réseaux avait été réalisée courant 2021. Place maintenant aux travaux de voirie (chaussée, trottoirs,...) pour finaliser l'ensemble de l'aménagement urbain. Cet axe sera donc partiellement fermé de début novembre jusqu'en février 2022 et mis à sens unique (Libération vers centre-ville) durant cette période.

CADRE DE VIE

Le tri sans le bruit

Trier le verre est un geste citoyen qui contribue à la valorisation de cette matière recyclable. Cependant il convient de préserver la tranquillité des riverains et de jeter le verre entre 9h et 21h pour éviter tout désagrément sonore.

Stop aux dépôts sauvages

Les bornes à verre, les bornes textiles et les bornes enterrées pour l'apport volontaire ne sont pas des déchetteries. En effet, la collecte de ces bornes est effectuée par des services dédiés pour ce type de déchets afin de suivre leur filière de recyclage. Matelas, télévision, meubles, et tout autre déchet ne sont pas concernés par ces collectes et doivent être déposés en déchetterie. De la même manière, lorsque les bornes à verre sont pleines, il n'est pas conseillé de les laisser à côté, il suffit de les conserver provisoirement et les rapporter lorsque les containers seront vidés. Pour rappel, le dépôt sauvage est interdit par la loi et passible d'amende.



41,23 TONNES

c'est le volume de dépôts sauvages et encombrants collectés sur une année par le service propreté. (Donnée 2019)

RENDEZ-VOUS

JUSQU'AU 16 NOVEMBRE

Quinzaine de l'égalité
Tout le programme sur bouscat.fr

DU 6 AU 14 NOVEMBRE

USB Tennis
Tournoi international tennis
Cup des moins de 16 ans
Stade Jean Deycard

DU 9 AU 16 NOVEMBRE

A la source de l'actualité !
Exposition
TOPO

10 NOVEMBRE

Le Phare de Babel
Théâtre
► MERCREDI - 20h30
Ermitage-Compostelle



13 NOVEMBRE

Nature en ville
Prendre soin de la faune sauvage
► SAMEDI - 10h
Bois du Bouscat

16 NOVEMBRE

A la source de l'actualité !
Conférence
La place des femmes dans les médias, avec Marie-Christine Lipani
► MARDI - 19h
La source

17 NOVEMBRE

Ciné-club
Citizen Kane
► MERCREDI - 19h
La source



18 NOVEMBRE

Cafés linguistiques
► JEUDI - 18h
La source

20 NOVEMBRE

Café compost !
Semaine européenne de réduction des déchets
► SAMEDI - 10h30
Verger Municipal



25 NOVEMBRE

Rendez-vous littéraire
Nancy Huston
► JEUDI - 19h
La source



DU 26 AU 27 NOVEMBRE

Collecte de la banque alimentaire
Dans les supermarchés de la ville

27 NOVEMBRE

The Opéra Locos
Musique
► SAMEDI - 20h30
Ermitage-Compostelle



DU 19 AU 21 NOVEMBRE

Salon de la création
► VENDREDI - 14h/19h
► SAMEDI ET DIMANCHE - 10h/19h
Ermitage-Compostelle

1^{ER} DÉCEMBRE

Réunion publique
► MERCREDI - 19h
La source

DU 3 AU 5 DÉCEMBRE

Téléthon
Programme sur bouscat.fr

8 DÉCEMBRE

La vague
Saison des Kids
► MERCREDI - 10h30 et 15h30
Ermitage-Compostelle



8 DÉCEMBRE

Ciné-club
Citizen Kane
► MERCREDI - 19h
La source



9 DÉCEMBRE

Cafés linguistiques
► JEUDI - 18h
La source



DU 10 AU 12 DÉCEMBRE

Marché de Noël
► VENDREDI - 17h/21h
► SAMEDI - 10h/19h
► DIMANCHE - 10h/18h
Parc de l'Ermitage

14 DÉCEMBRE

Projection/débat
Jardin sauvage, la biodiversité à portée de main
► MARDI - 19h
La source



16 DÉCEMBRE

Concert de Noël
École de musique municipale
► JEUDI - 20h
Ermitage-Compostelle

DU 17 DÉCEMBRE AU 18 MARS

L'Hiver enchanté
Association Le Carrousel
Bois du Bouscat

18 DÉCEMBRE

Casse-noisette
Danse
► SAMEDI - 20h
Ermitage-Compostelle



SUIVRE L'ACTUALITÉ DU BOUSCAT
SUR Bouscat.fr

RENDEZ-VOUS

VOTRE MAIRIE & VOUS

RÉUNION PUBLIQUE

LE STATIONNEMENT ÉVOLUE AU BOUSCAT... ... PARLONS-EN !

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE 19H

LA SOURCE PLACE GAMBETTA

Entrée libre, dans la limite des places disponibles
Passer sanitaire demandé

Le Bouscat
VILLE À VIVRE

DU 10 AU 12 DÉCEMBRE

Marché de Noël

La Ville du Bouscat adapte sa programmation, ses activités et l'accueil du public aux consignes sanitaires en vigueur. Toutes les mesures sont mises en oeuvre afin d'assurer la sécurité du public, des intervenants et des équipes municipales. Dans le cas où des mesures restrictives, après impression de ce document, nous imposeraient de limiter le nombre de participants, de modifier les horaires ou de reporter des animations ou événements, une information spécifique sera diffusée par la Ville.

02 → 16 NOVEMBRE 2021
QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ
ET DE LA DIVERSITÉ

LE BOUSCAT

PLANCHES DE VIE
LE REGARD, LA RÉALITÉ ET NOS REPRÉSENTATIONS
APRÈS L'AVIS DÉBAT, LA VIDÉO !
BONNE PRATIQUE
ÉCHANGE DYNAMIQUE AVEC LES HABITANTS
BIEN DANS LEUR GENRE

16 COMMUNES
140 ÉVÉNEMENTS

Salon de la création
du Bouscat
19 AU 21 NOVEMBRE 2021

VENDREDI 18h/19h - SAMEDI ET DIMANCHE 10h/19h
ATELIERS GRATUITS POUR ENFANTS ET ADULTES - ERMITAGE-COMPOSTELLE - 10, RUE BERTHARD HUBERT

GRÂCE À LA THÉRAPIE GÉNÉRIQUE, MA FILLE VIT

LE TÉLÉTHON A TOUT CHANGÉ

3-4 DÉC. 2021

35^e Téléthon
DONNEZ-NOUS LA FORCE DE GUÉRIR

3637 service gratuit
prix appel
telethon.fr

AFMTELETHON

FAITES VOS DONNÉES : SOUTENIR.AFM-TELETHON.FR/LACOLLECTEDELAVILLEDU.BOUSCAT
ET DANS LES URNES MISES À DISPOSITION À LA MAIRIE ET À LA SOURCE

Groupe Majoritaire

La décision de doter les policiers municipaux d'armes létales, abordée lors du dernier Conseil Municipal et prise par le Maire au titre de ses pouvoirs de police, s'appuie sur le constat d'une augmentation des actes d'incivilité et de délinquance, de troubles réitérés à l'ordre public et d'atteintes plus fréquentes à la sécurité des personnes et des biens sur le territoire communal. Elle répond aussi à une exigence de sécurisation des agents et à une sollicitation de ces derniers en renforçant le caractère dissuasif de leurs interventions, dans un contexte et un sentiment d'insécurité plus palpable.

L'armement des policiers municipaux est dans tous les cas régi par des textes très précis regroupés au sein du Code de la sécurité intérieure qui spécifient quelles armes peuvent équiper les policiers municipaux, dans quelles conditions et avec des critères extrêmement exigeants en termes de formation. La ville du Bouscat n'est d'ailleurs pas la seule à avoir fait récemment ce choix dans l'agglomération ou le département.

La problématique sécuritaire, qui résonne d'ailleurs aujourd'hui de manière plus prégnante, avait déjà incité le maire à renforcer les effectifs de la Police Municipale en doublant, en une année, le nombre d'agents. Dans sa politique de vidéo-surveillance, la commune procède également à un déploiement conséquent de nouvelles caméras sur le domaine public. Des réunions mensuelles de sécurité sont aussi organisées avec la Police nationale, en présence du Maire, des élus et des services concernés.

La Ville du Bouscat renforce ainsi les moyens d'action de sa police municipale, aujourd'hui considérée comme la troisième force de sécurité aux côtés de la Police Nationale et de la Gendarmerie. Elle élargit ainsi ses compétences. Si la police municipale n'a pas pour autant vocation à se substituer à la Police Nationale, la récente réorganisation territoriale de celle-ci sur l'agglomération a entraîné une sollicitation plus importante des policiers municipaux pour assumer des missions sécuritaires.

Liste " Demain Le Bouscat "

Parlons aussi des sujets de fond !

Nous regrettons que les ordres du jour du Conseil Municipal occultent bien souvent les sujets sensibles et attendus par nos administrés, que sont par exemple « le plan des mobilités au Bouscat » eu égard au capharnaüm qui règne aux heures de pointe dans notre commune, le « projet de stationnement payant » ou encore « le climat d'insécurité au Bouscat ».

Ces sujets sont discutés publiquement en Conseil Municipal dans d'autres communes de la Métropole, mais au Bouscat, pour qu'un de ces sujets soit abordé, il aura fallu qu'un groupe d'opposition demande d'inscrire le point spécifique de la décision unilatérale d'armer la police municipale en fin de séance via une question écrite. A Talence, par exemple, cette question de l'armement de la police municipale était dans l'ordre du jour du Conseil Municipal en juillet dernier. C'est dommage car nos débats sont de qualité et nous avons tous intérêt à travailler ensemble, pour l'intérêt général. L'armement léthal de la police municipale méritait à minima une concertation, or cette décision apparaît comme uniquement le fruit d'un cheminement personnel de Monsieur le Maire en réaction au trafic de drogue qui s'est installé aux Ecus. Rappelons que l'éradiquer est du ressort de la Police Nationale. Notre position est que la vidéosurveillance dans des lieux ciblés était un moyen judicieux de faire fuir les consommateurs et par ricochet les dealers. Il n'est pas question d'angélisme sur un sujet si sensible, seulement de traiter de manière proportionnée cette insécurité grandissante mais prévisible. Au lieu de ça, le climat de tension risque de s'aggraver. Espérons que nos policiers n'aient jamais à se servir de leur arme !

Damien Rousseau - Didier Pauly - Jean-Jacques Hermence

Liste " Bouscat 2020 pour un engagement Eco-citoyen "

Nous avons déjà évoqué ici le sujet récurrent et irritant des incivilités routières qui polluent notre quotidien. Les piétons, les cyclistes, les automobilistes se sentent régulièrement agressés et les réactions épidermiques se multiplient. L'avènement des mobilités douces se passe dans la douleur, et le partage des axes de circulation reste compliqué. Le report dans certaines rues du Bouscat de ce trafic quotidien génère des nuisances importantes, et semble ne pas avoir été anticipé par la Municipalité. Une situation similaire est à déplorer dans certains quartiers qui se trouvent devenir des lieux de trafic. Jusqu'à mi 2020, seuls 4 policiers municipaux étaient présents au Bouscat. On constate donc à nouveau un manque d'anticipation sur ce sujet qui s'est malheureusement fortement dégradé. Et qui conduit la Municipalité à doter, dans la précipitation, les policiers municipaux d'armes létales.

Claire Layan - Maxime Joyez

Liste " Ensemble pour le Bouscat, ville solidaire, écologique, sociale "

Non au stationnement payant

Lors du dernier Conseil Municipal, le 28 septembre 2021, la majorité municipale a voté la délibération concernant la démarche contractuelle de co-développement entre la Ville du Bouscat et Bordeaux-Métropole. L'un des chapitres de cette délibération concernait l'aide au déploiement du stationnement résident que Patrick BOBET entend instaurer sur la Commune. Bordeaux-Métropole apportera une aide financière de 290 000 € sur 700 000 € de dépenses pour l'achat de 100 horodateurs qui régiront à partir de 2022 le stationnement payant de 2200 places sur le territoire bouscatais. Depuis 2017, je m'oppose à ce nouvel impôt-stationnement décidé par le Maire. La majorité municipale propose ainsi un forfait de 144 € par an pour un seul véhicule, sans avoir la garantie de pouvoir stationner dans sa rue et une amende, appelée désormais forfait post stationnement, fixée à 35 € pour ceux qui ne prendraient pas de ticket à l'horodateur. Contrairement à Patrick BOBET, je propose pour chaque foyer bouscatais la gratuité pour un véhicule, un forfait de 60 € par an pour un second véhicule, un renforcement des contrôles sur les zones bleues et un tarif non résident pour les personnes travaillant dans la Commune et n'y habitant pas. Cela permettra de dissuader l'automobiliste extérieur au Bouscat d'occuper les places de stationnement. J'aurai l'occasion de défendre ces propositions lors des réunions publiques qui seront organisées sur ce sujet avant la fin de l'année 2021.

Patrick ALVAREZ

(loi N°2002-276 du 27 février 2002)

PRATIQUE

SUIVRE L'ACTUALITÉ DU BOUSCAT
SUR Bouscat.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE POUR LES SENIORS

La Ville du Bouscat répond à nouveau à une demande récurrente des seniors concernant leurs contraintes de déplacement. Elle met en place un service de transport à la demande avec une accompagnante. Le coût est de 2€/trajet, 4€ l'aller-retour dans la limite de 50 allers-retours/an et par personne.

Horaires :

- Transport collectif (courses) Lundi : 9h00 à 12h00 1^{er} Arrêt Résidence Autonomie Mieux Vivre, Mercredi : 9h00 à 12h00, Vendredi : 9h00 à 12h00 1^{er} arrêt Résidence Autonomie La Bérençère
- Transport individuel : en fonction des disponibilités
- Transport collectif vers les activités de la ville (spectacles, gym, piscine...) : gratuit.

Renseignements et réservation à l'accueil du CCAS/Pôle des solidarités :
05 57 22 47 88

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



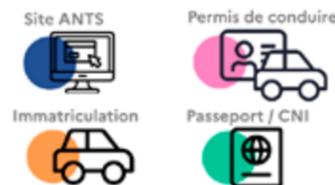
Dans le cadre d'une manifestation d'intérêt spontanée, la Ville a mis à disposition de la société SOLEVENT les toits des écoles Centre 1 et 2 afin d'y installer une centrale photovoltaïque. A partir de 50 €, chaque habitant peut investir dans ce projet et participer à une démarche innovante de financement citoyen et contribuer au développement d'un mode de production d'énergie vertueuse.

Pour souscrire au projet, plus d'informations auprès de la société SOLEVENT : contact@solevent.org ou sur leur site internet solevent.org

VOS DÉMARCHES SÉCURISÉES EN LIGNE

Le portail de l'Agence Nationale des Titres sécurisés évolue. Initialement informationnel, le site de l'ANTS est devenu transactionnel avec la dématérialisation des démarches en ligne. Aujourd'hui, les citoyens ont accès par un même portail à toutes les demandes en ligne, immatriculation, permis de conduire, passeport et carte nationale d'identité. Afin de faciliter la navigation sur le site, l'interface a changé et devient plus intuitive et accessible.

Pour toutes vos démarches :
<http://ants.gouv.fr>



TARIFICATION SOLIDAIRE POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis le 1^{er} septembre, le réseau TBM propose des tarifs adaptés aux revenus des foyers. Pour bénéficier de cette tarification solidaire rendez-vous sur le site tarificationsolidaire.bordeauxmetropole.fr

Si vous rencontrez des difficultés pour créer votre dossier en ligne, le CCAS en partenariat avec le PIMMS (Point information médiation multi-services), met en place une permanence pour vous accompagner dans cette démarche. Uniquement sur rendez-vous auprès du CCAS : 05 57 22 47 88



JE VALORISE MON QUARTIER, J'ENTRETIENS MON TROTTOIR !

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs en limite de propriété est à la charge des habitants, propriétaires occupants et locataires, et ce en toute saison conformément à l'arrêté n° 2021-68. Un entretien régulier permet d'éviter la dégradation des trottoirs et de la voirie. Il contribue également à l'embellissement de la Ville et à la valorisation du cadre de vie de chacun.

La propreté urbaine est l'affaire de tous afin de faciliter la circulation des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite :

« L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux occupants des immeubles riverains. Il leur revient de maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur immeuble et ceci en dehors des actions régulières de nettoyage des services techniques de la Métropole. Le nettoyage comprend le balayage, le démaquage et le désherbage (...) effectués exclusivement par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires (...) est strictement interdit ». Il en est de même pour toutes les plantations privées situées en bordure du domaine public (haies, branches d'arbres,...).



HORAIRE DES PARCS ET JARDINS AUTOMNE/ HIVER :

- Du 16 octobre au 31 mars de 8h à 18h30



Salon de la
création
du Bouscat
19 AU 21 NOVEMBRE 2021

VENDREDI 14H/19H - SAMEDI ET DIMANCHE 10H/19H

ATELIERS GRATUITS POUR ENFANTS ET ADULTES - ERMITAGE-COMPOSTELLE - 10, RUE BERTRAND HAURET